

Compte rendu de la réunion des représentants de proximité DECEMBRE 2019
Réalisée le jeudi 19 Décembre 2019 à 14h

Présents :

Représentants de proximité :

Madame Ophélie RENARD – élue CSE 1er collègue – représentant de proximité

Monsieur Frantz VOIDEZ – élu CSE 1er collègue – représentant de proximité

Membres de la Direction :

Madame MINOT Christelle – Service RH

Présences successives :

Monsieur Sylvain MIGUET – Direction Exploitation pour les questions relevant de son périmètre,

Monsieur Christian WINDRESTIN – Direction Maintenance pour les questions relevant de son périmètre,

Excusés : Monsieur Yannick MAIRET – élu CSE 1^{er} collègue – représentant de proximité

Questions/réponses

UNSA	<p>1. Ligne 12, direction Chicago, l'arrêt de bus est systématiquement encombré par des stationnements anarchiques, compliqué de s'approcher du trottoir et pour les PMR.</p> <p>S'il s'agit du carrefour Salengro avec le bureau de tabac, plusieurs tournées terrain ont été réalisées sur place par les régulateurs et/ou maitrises de la DEX. Nous n'avons pas identifié les situations décrites et qui avaient déjà été remontées au Directeur d'exploitation. Nous allons demander malgré tout à la Police Municipale de passer aux heures de pointe.</p>
UNSA	<p>2. Ligne 16, direction Quetigny, l'arrêt du crématorium n'a pas de trottoir, souvent des clients âgés à cet arrêt, difficulté à monter et descendre du bus, et aucun éclairage dans les 2 sens, noir total.</p> <p>L'arrêt est ainsi fait depuis la création de la desserte. Comme d'autres arrêts il est inscrit à la liste des arrêts à reprendre par la collectivité. Il existe un projet de réaménagement du secteur sur l'accès au crématorium, lequel intègre la reprise des arrêts, mais nous n'avons pas de date de réalisation à ce jour.</p>
UNSA	<p>3. Ligne 14, direction St Anne, de l'arrêt Limburgerhof à l'arrêt Carraz, route en mauvais état et marquage au sol de la voie bus presque inexistant.</p> <p>La demande a été faite auprès de la collectivité Dijon Métropole, laquelle doit ensuite solliciter le service compétente du Conseil Départemental.</p>
UNSA	<p>4. Ligne 15, direction montagne de Larrey, gros trou, un peu avant l'arrêt Langevin</p> <p>La demande a été faite auprès de la collectivité Dijon Métropole, laquelle doit ensuite solliciter le service compétent du Conseil Départemental.</p>
UNSA	<p>5. Est-il possible de désactiver les « Start and stop » des bus Hybrides pendant la période hivernale ?</p>

	<p>Cette demande trouve son origine dans des dysfonctionnements de chauffage qui ont pu être observés. Dans la mesure où ce problème a été traité par le remplacement systématique des pompes de relance qui étaient à l'origine de nombreux dysfonctionnements, il n'est pas envisagé d'arrêter les start & stop.</p>
UNSA	<p>6. Serait-il possible de programmer "radio jazz" et "FG"?</p> <p>La Direction d'exploitation rappelle qu'elle ne peut intervenir dans le choix des radios diffusées dans les bus. Les représentants de proximité ayant précisé au cours de la réunion que cette requête ne concernant que les stations réservées aux conducteurs, la Direction d'exploitation va se renseigner sur la possible sélection de ces deux fréquences.</p>
UNSA	<p>7. Qu'en est-il du remplacement des sièges dans les trams ?</p> <p>Le siège « type » a été validé et la commande est passée mais ne connaissons pas à ce jour la date de mise à disposition.</p>
UNSA	<p>8. Service sur TM fin de service 10h30 et sur OKAPI 10h18</p> <p>Nous avons vérifié les services finissant à 10h30 et ils sont bien à cette heure de fin de service dans OKAPI ; Il conviendrait donc de préciser le service concerné pour vérifier si c'est l'affichage dans la salle de prise de service qui n'est pas correct.</p>
UNSA	<p>9. Rame 1018 en M1 accoudoir cassé</p> <p>L'examen de la rame réalisé le 16/12 n'a pas permis de mettre en évidence un quelconque dysfonctionnement. L'accoudoir cassé en M1 a fait l'objet d'un signalement le 26/09/2019 et a été remplacé le 27/09/2019.</p>
UNSA	<p>10. Problème écran INEO sur Rame 1033, 1018, 1006 M1, 1002 M2</p> <p>Concernant la rame 1006, le problème Tactileo a été signalé le 26/11/19 et traité le 28/11/19. Pour les autres rames il n'y a eu aucun signalement mais nous ferons vérifier le bon fonctionnement.</p>
FO	<p>1. Prioribus : liane 3, problème de prise en compte Boulevard Champollion, problème arrêt Sévigny direction Albert 1^{er} et feu Monge direction Darcy.</p> <p>A l'arrêt Sévigny aucun dysfonctionnement n'a été constaté sur les prioribus des lianes L3 et L5. Pour autant ces trois points seront suivis par notre Responsable du programme Prioribus afin d'apporter des solutions. Dans l'attente, il convient de signaler tout problème de ce type.</p>
FO	<p>2. Liane 4, revoir le Prioribus du carrefour rue Montchapet/Claude Hoin.</p> <p>Nous allons faire des vérifications sur le terrain. Si nécessaire des modifications seront apportées par EQF après validation de Dijon Métropole.</p>
FO	<p>3. Salle Monge, mettre une brosse WC et un cendrier à l'extérieur.</p> <p>La demande a été faite auprès de la Société EFFIA.</p>

FO	<p>4. Vider le cendrier régulièrement salle Debrosses.</p> <p>Il convient de faire passer le message entre conducteurs.</p>
FO	<p>5. D'où vient le crissement des bus hybrides lors des freinages ?</p> <p>Les courroies sont à tendre ou à remplacer ; ce point sera traité sur signalements.</p>
CGT	<p>1. Faire une vérif pour l'éclairage de TOUS les abribus. Un très grand nombre d'entre eux n'a pas d'éclairage et les jours de pluie, en plus de la nuit cela peut être dangereux et on ne voit pas les usagers.</p> <p>Concernant le mobilier non publicitaire, la vérification et la remise en état technique ont été réalisées. Les points qui subsistent sont ceux où les abribus ne sont pas raccordés à l'éclairage public et ceux où un défaut de raccordement est à prendre en compte par la collectivité. Le diagnostic a été réalisé par notre prestataire Rousseau et la métropole a été avisée des écarts constatés (à ce jour nous n'avons pas eu de retour de Dijon métropole sur ces écarts).</p> <p>Concernant le mobilier publicitaire, la société Clear Chanel avec laquelle KDM n'a aucune relation contractuelle a modifié les équipements qui pouvaient l'être et nous sommes dans l'attente d'un retour de leur part.</p>
CGT	<p>2. L11 & Corol : gros trou à hauteur de l'arrêt "Urgences-CHU" et dénivellations direction arrêt "Parc des Sports".</p> <p>Une demande est faite à Dijon Métropole.</p>
CGT	<p>3. L11 : une piste cyclable a été matérialisée rue des Moulins, dans les 2 sens, à hauteur de l'arrêt "Attiret" sur la chaussée existante, ce qui diminue la largeur des voies de circulation par rapport à l'axe médiant, entraînant le chevauchement de celui-ci.</p> <p>Nous partageons la difficulté rencontrée et cette voie cyclable a été identifiée dans le programme de Dijon métropole favorisant les modes de déplacement souples. Dans l'attente, il est admis que les chauffeurs soient contraints d'empiéter sur la voie cyclable en l'absence de cyclistes.</p>
CGT	<p>4. Nous demandons de l'éclairage à l'arrêt Carraz direction CEM.</p> <p>Une vérification et diagnostic seront menés sur ce mobilier.</p>
CGT	<p>5. Où en est la demande d'une installation d'une boîte à carnets (feuilles de route et signalements) vers le fond du parc bus ?</p> <p>La Direction d'exploitation réfléchit actuellement à un emplacement de stockage des carnets neufs et va dans un premier temps tester une boîte à carnets à mi-chemin entre les bus standards et les bus articulés.</p>

CGT	<p>6. Sur les tableaux de marches (planchettes) : une déviation, une pince, 2 déviations, 2 pinces. Ce n'est pas forcément le cas actuellement, ce qui peut induire des erreurs sur le réseau hlp ou en ligne.</p> <p>La règle qui a été établie avec les Responsables de Groupe visait à ne pas surmultiplier les pinces rouges sur les planchettes. Cette règle reste donc inchangée : 1 pince pour une seule déviation, 2 pinces en cas de plus de deux déviations.</p>
CGT	<p>7. Quelle est la procédure à respecter lorsqu'un obstacle gêne la progression d'un bus, d'un tram ou d'un véhicule de service ? L'agent doit-il sortir de son poste pour enlever ledit obstacle ?</p> <p>La règle est avant tout de signaler l'évènement au PCC qui selon l'environnement extérieur décidera de l'attitude à adopter par le conducteur (en fonction des circonstances le conducteur peut recevoir consigne du PCC, soit de rester à l'intérieur de la rame pour attendre des renforts soit d'immobiliser la rame pour descendre afin d'enlever l'obstacle.</p>
CGT	<p>8. Peut-on être recruté op3 à l'atelier.</p> <p>La Direction maintenance confirme qu'il est possible d'être recruté OP3 à l'atelier, selon le poste occupé, sous réserve que les compétences de la personne recrutée soient en adéquation avec les exigences du poste.</p>
CGT	<p>9. Pompes vidanges toujours en pannes.</p> <p>Le remplacement des pompes est prévu mais la date n'est pas connue à ce jour.</p>
CGT	<p>10. Toujours manque de pièces au magasin.</p> <p>Un travail d'amélioration a été initié sur les « mini/maxi » de stocks ainsi que sur les demandes d'achats pour être plus réactifs.</p>
CGT	<p>11. Roue des colonnes SEFAC en très mauvais état.</p> <p>Un recensement sera fait et un changement effectué si nécessaire.</p>

Confirmation de la PROCHAINE REUNION RDP **JANVIER** programmée au 30/01/2020 à 14h, questions à transmettre avant le 21/01/2020.